



CP Toulon/La Farlède



LETTRE OUVERTE AU MINISTRE DE LA JUSTICE

Madame la ministre de la justice,

lors de votre visite en août dernier au centre pénitentiaire de Toulon/La Farlède, vous vous étiez étonnée d'apprendre que l'effectif entier d'un service ait été supprimé de l'organigramme bien que ce service soit toujours ouvert. Il a tout simplement changé de nom et de mission, le quartier mineur ayant laissé place au quartier arrivant. Son fonctionnement demeure identique et nécessite toujours 7 agents. Cela peut vous paraître dérisoire, mais pour nous, cela représente une brigade complète.

Le directeur interrégional du moment, la direction locale, notre organisation syndicale, l'ensemble du personnel et les inspecteurs territoriaux (inspection du 12-02-2018) ne comprennent pas cette décision sans prise de renseignement préalable. Aucune réponse rationnelle n'a pu être apportée et pour cause : au lieu de constater son erreur et de la rectifier, le décisionnaire s'est muré dans un mutisme, probablement soucieux de bien paraître au millénaire et certainement avec un gros souci d'égo et de fierté mal placée.

Comment ne pas faire le parallèle avec l'actualité ? Ne serait-ce finalement qu'une "subtilité statistique ?" : d'un côté, on nous annonce via un protocole une hausse de l'effectif du personnel de surveillance et de l'autre, notre organigramme local est revu à la baisse. Si cela est fait à grande échelle, alors d'ici quelques mois, vous pourriez présenter de belles statistiques nationales !

Cette décision n'est malheureusement pas contestable devant une juridiction qui nous donnerait gain de cause. C'est pourquoi, nous ne pouvons que vous demander de tenir compte de la souffrance de votre personnel et DE RESPECTER VOS ENGAGEMENTS PRIS l'été dernier, à savoir : remettre à l'identique l'organigramme du personnel de notre établissement en y réintégrant les sept agents retirés injustement.

En espérant un traitement rationnel de cette demande et
faisant appel à votre sens de la justice,
nous espérons rapidement (avant la prochaine commission de mutation)
une intervention de votre part.
Pour le bureau local,
Ézéchiël Terrier,
secrétaire général adjoint PACA/Corse